

Horizons ON EN PARLERA DEMAIN

LA BANQUE DE FRANCE ET LA CDC CHOISSENT TRANSACTIS

USINE. Transactis, le processeur de paiements filiale de la Société Générale et de La [Banque Postale](#), a gagné l'appel d'offres lancé en juillet 2020 par la Banque de France et par la Caisse des dépôts pour opérer leurs paiements instantanés. Les deux institutions souhaitent ainsi offrir à leurs propres clients une solution de *processing* pour les paiements instantanés et les échanges interbancaires, incluant le filtrage des flux et la lutte contre la fraude.

Grâce à ce nouveau contrat, Transactis détient désormais 30 % du marché français de l'*instant payment*, contre 25 % du marché français des paiements. L'entreprise a traité 30 millions de transactions instantanées depuis le lancement de son offre, elle gère près de 17 millions de cartes bancaires, soit 10.000 milliards d'autorisations de paiement et de retrait par an, et 1,7 milliard de virements et prélèvements annuels.

